



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

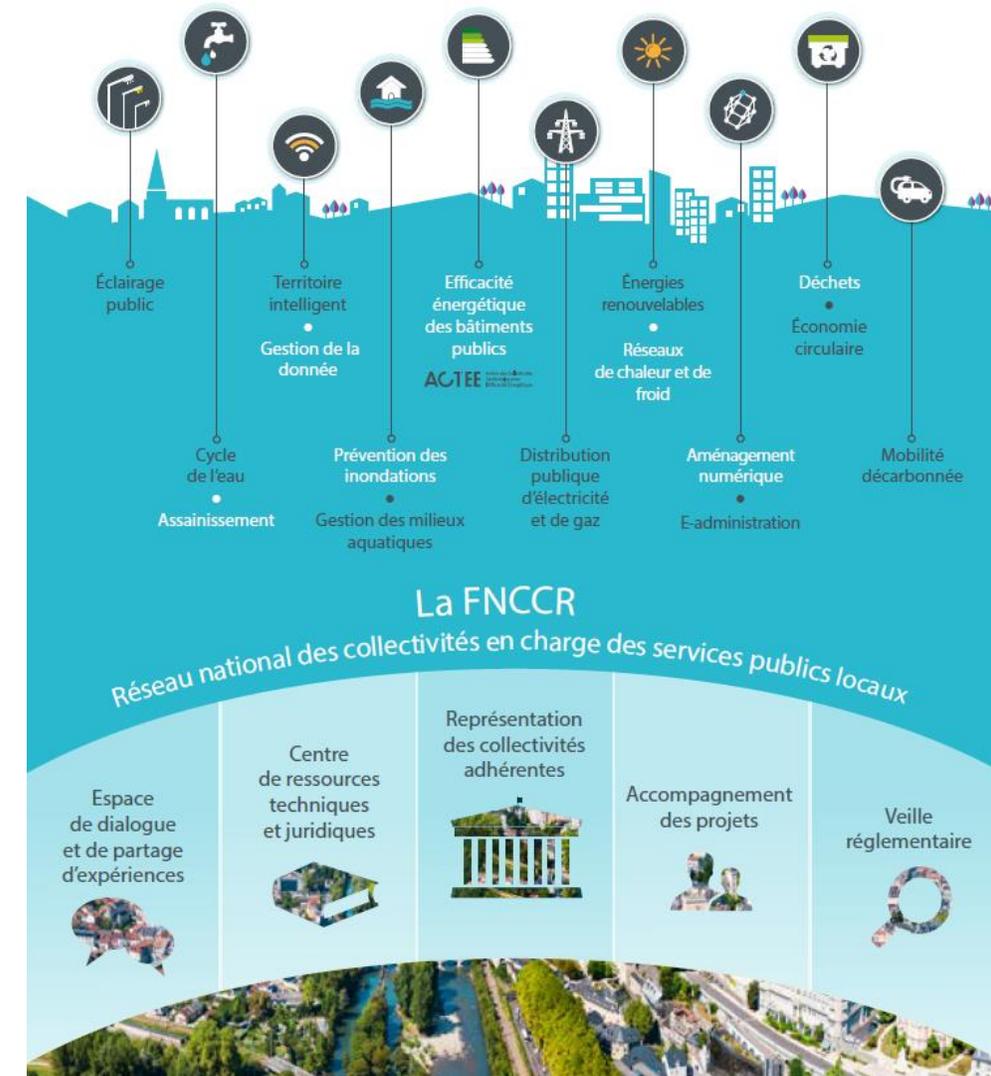


"Pilotage intelligent de l'éclairage public
des solutions pour réduire la facture des collectivités
et mettre en œuvre la transition énergétique"

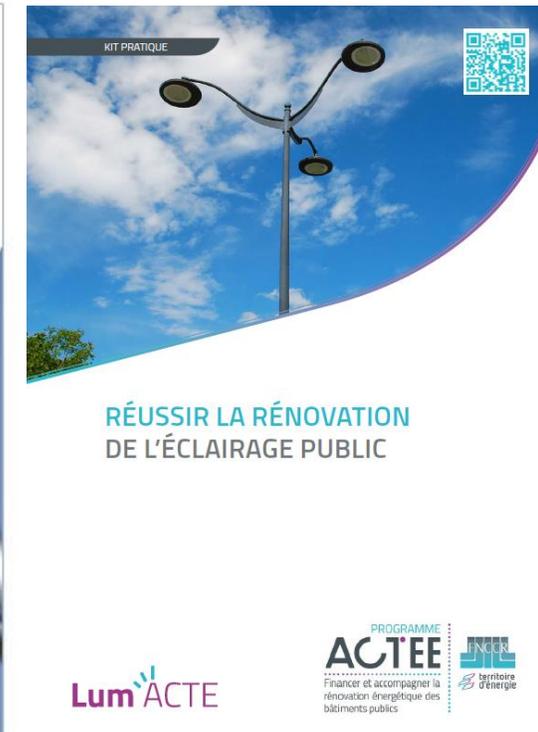
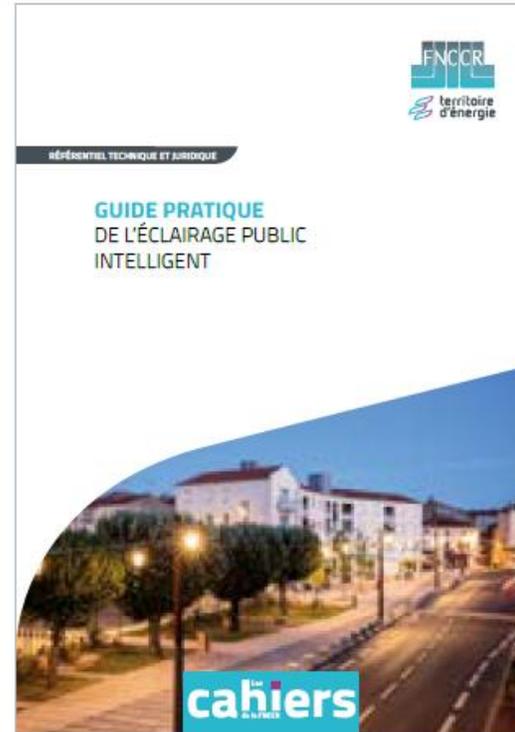


Présentation FNCCR avec focus sur l'EP

- Mise en réseau des acteurs et partages d'expériences : Commission
- Représentation nationale : PPL
- Newsletters d'actualité spécifiques
- Groupes de travail thématiques et événements dédiés : GT
- Publications (techniques, juridiques, économiques)
- Analyses juridiques
- Accès aux formations avec un tarif préférentiel



Présentation FNCCR avec focus sur l'EP



Etat des lieux



Le pilotage intelligent

- De quoi parle t'on :

→ Une fusée à plusieurs étages

- À minima télésurveillance et télégestion
- Utilisation du réseau physique pour supporter d'autres services : utilisation à minima de l'alimentation électrique
- Utilisation du réseau physique pour supporter d'autres services et rapatriement vers un hyperviseur

→ De la télégestion à la SMART CITY

Le pilotage intelligent

- On en parle depuis longtemps
- Nécessité de réaliser un guide en 2021 :

On y parle de

- technique
 - Des nouveautés pour les techniciens éclairagistes : réseau de télécommunication + plateforme de gestion
- Coût de mise en place
- Critère de sélection des outils
- Gestion des données personnelles
- Retours d'expérience

Le pilotage intelligent

- Nécessité de réaliser un colloque en 2023 :

Pourquoi ?

- Les collectivités investissent massivement pour remplacer un parc vieillissant le rendre plus sobre énergétiquement et environnementalement (lutte contre les nuisances lumineuses)
- Le taux de renouvellement des installations a doublé en 2023
- C'est le moment de moderniser le réseau : éviter le remplacement place pour place
- Peu de collectivités disposent d'une stratégie de pilotage...Mais cela s'accélère

Le pilotage intelligent

- Pourquoi une accélération ?
 - Les technologies sont matures
 - La réglementation pourrait à terme imposer un pilotage...rien de tel à date
 - Les financements existent et très souvent ils incitent au pilotage

Le Fonds vert

4 critères cumulatifs :

- Une rénovation accélérée du parc d'éclairage public ancien ayant plus de 25 ans
- **Une réduction d'au moins 50% de la consommation énergétique en kW sur une année**
- Un éclairement maximum à la mise en service de 20 lux en agglomération et hors agglomération, et de 15 lux pour les espaces protégés
- Une baisse de la température de couleur des luminaires installés pour une plus grande protection de la biodiversité : cette dernière ne doit pas dépasser les 2700 K en agglomération et hors agglomération et ne doit pas excéder 2400 K

Sous-programme Lum'ACTEE+:

Lot 4 : Maitrise d'oeuvre

- **La rénovation des armoires** : réhabilitation coordonnée à des travaux de rénovation des points lumineux (hors génie civil)
- **La rénovation points lumineux** : dépose, fourniture et pose (hors génie civil)

Opérations éligibles uniquement pour des actions de rénovation énergétiques avec des **objectifs de 60%** d'économie d'énergie minimum (en kWh)

- Taux de subvention : **50 %** (hors bonus ZNI) du cout HT de la MOE*
- Plafonds de subvention du lot 4 : **150 000 € HT**

**Dans la limite de 5% du budget travaux*

- Les autres financements possibles



Le pilotage intelligent

- Cependant encore des freins
 - Savoir **bien cibler les besoins** : pas les mêmes besoins en milieu rural et en milieu urbain
 - Souveraineté des outils
 - Souveraineté de la donnée
 - Maîtrise des coût de fonctionnement
 - Maîtrise des technologies : formation : rapprochement entre les syndicats d'énergie et ceux du numérique
 - Cout d'investissement de fonctionnement VS les économies réalisées